



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

**Commission fédérale de coordination pour les questions familiales  
COFF**

---

# Rapport annuel 2018

---

## **Rapport annuel 2018**

© 2018 Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, Berne

### **Renseignements**

Regula Schlanser et Natacha Devaux, secrétariat COFF, Berne

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales

Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Tél. 58 469 39 18 / 58 469 91 54

sekretariat.ekff@bsv.admin.ch

[www.coff-ekff.ch](http://www.coff-ekff.ch)

## Table des matières

1	L'essentiel en bref.....	4
2	Séances plénières .....	4
3	Points essentiels.....	4
3.1	Congé parental.....	4
3.2	Proches aidants .....	5
3.3	Rencontre avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons .....	5
4	Procédures de consultation .....	5
5	Relations publiques .....	6
5.1	Exposés, prises de position publiques et interventions dans les médias .....	6
5.2	Contacts avec des services de l'administration et avec le public .....	6
6	Perspectives pour 2019 .....	6
7	Membres de la COFF en 2018 .....	7
8	Publications de la COFF en 2018 .....	8

## 1 L'essentiel en bref

Les activités de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) en 2018 ont pour l'essentiel été consacrées au congé parental. Au premier trimestre, la commission a élaboré un argumentaire pour l'introduction d'un congé parental en Suisse en s'appuyant sur les résultats d'un projet de recherche qu'elle avait préalablement mandaté et qui s'est achevé fin 2017. Le rapport de recherche et l'argumentaire ont été publiés en août 2018 et ont rencontré un grand écho médiatique.

Anja Wyden Guelpa est depuis juin 2018 la nouvelle présidente de la COFF. Trois membres ont démissionné pendant l'année sous revue : la vice-présidente Monika Pfaffinger a quitté la commission à la fin du mois de juillet, Maria Teresa Diez Grieser à la fin octobre et Nadine Gemblér à la fin décembre.

Nadine Hoch et Giuliano Bonoli ont été nommés par acclamation à la vice-présidence de la commission lors de l'assemblée plénière du 30 octobre 2018.

## 2 Séances plénières

La COFF s'est réunie cinq fois en 2018 (30 janvier, 30 avril, 26 juin, 31 août et 30 octobre). Lors des séances plénières, elle a traité principalement les thèmes suivants :

- Argumentaire et informations aux médias concernant l'adoption d'un congé parental en Suisse
- Conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches
- Dossiers en cours concernant la politique familiale au niveau fédéral
- Notion de famille : comment les Suissesses et les Suisses définissent-ils leur famille
- Garde alternée
- Arrêt du Tribunal fédéral sur la contribution de prise en charge de l'enfant (arrêt 5A\_454 /2017)
- Stratégie de la COFF

## 3 Points essentiels

### 3.1 Congé parental

La COFF a publié en août 2018 une revue de la littérature parue entre 2010 et 2017 sur les effets du congé parental, du congé de maternité et du congé de paternité dans différents pays de l'OCDE. Ce travail a été réalisé par un bureau d'études indépendant.

En s'appuyant sur les connaissances apportées par cette étude, la COFF a réexaminé le modèle de congé parental qu'elle avait adopté en 2010. Ses travaux l'ont conduite à réaffirmer le bien-fondé de son modèle de congé parental de 38 semaines, comprenant les quatorze semaines actuelles de congé de maternité. Tenant compte des résultats de l'étude, elle propose toutefois une répartition légèrement différente des semaines entre les parents afin de promouvoir l'engagement à long terme des pères dans les tâches parentales et domestiques et renforcer l'égalité entre les sexes. La COFF recommande dans l'argumentaire publié le 20 août 2018 que huit semaines soient réservées aux pères, ce qui correspond de surcroît à une durée profitable à la relation père-enfant sur le long terme.

L'étude révèle que le congé parental est profitable non seulement aux parents et à l'enfant, mais également à la société et à l'économie. Le congé parental permet d'augmenter le taux d'emploi des femmes et pourrait ainsi contribuer à compenser la pénurie de personnel qualifié et permettre aux nombreuses mères qui souhaitent travailler plus de le faire. De plus, l'augmentation des recettes fiscales qu'engendrerait le taux d'emploi plus élevé des femmes compenserait largement les coûts du congé parental.

### 3.2 Proches aidants

Il est important pour la COFF que la société soutienne les personnes qui prennent en charge un proche atteint dans sa santé à la suite d'une maladie ou d'un accident. La démarche altruiste de celui qui vient en aide à un proche ne profite pas seulement au proche aidé mais également à la société, en particulier d'un point de vue financier. C'est pourquoi les proches aidants doivent à leur tour être soutenus et ne pas risquer de se retrouver dans une situation professionnelle et financière précaire. La solidarité et l'entraide augmentent les ressources de la famille et permettent d'approfondir les liens personnels. La COFF a en ce sens soutenu l'avant-projet de loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches soumis à une procédure de consultation en été 2018.

### 3.3 Rencontre avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons

La COFF, de concert avec un canton hôte, organise depuis 2004 une rencontre annuelle avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons afin de discuter des derniers développements de la politique familiale et de procéder à des échanges d'expériences.

La seizième rencontre de ce type s'est déroulée le 29 octobre 2018 à Frauenfeld. Elle a été organisée par le service des questions de l'enfance, de la jeunesse et de la famille du canton de Thurgovie et la COFF. La rencontre a été dirigée le matin par Anja Wyden Guelpa, présidente de la COFF, et l'après-midi par Giuliano Bonoli, membre de la COFF. La conseillère d'État du canton de Thurgovie Monika Knill a prononcé un discours. Outre les contributions traditionnelles sur la politique familiale au niveau fédéral et intercantonal, la rencontre a été consacrée en 2018 au thème du congé parental, avec trois présentations :

- Un congé parental en Suisse : l'approche de la COFF. Nadine Hoch et Giuliano Bonoli, COFF
- Le congé parental et les pères : expérience allemande. Thordis Reimer, Université de Hambourg
- Le point de vue d'un grand employeur : le congé de paternité chez IKEA. Ina Rhöös, IKEA

La prochaine rencontre aura lieu le 17 septembre 2019 à Glaris.

## 4 Procédures de consultation

En 2018, la COFF a pris part à quatre procédures de consultation :

- Révision de la loi sur les allocations familiales
- Révision du régime des allocations pour perte de gain visant l'introduction d'une allocation en cas d'adoption
- Révision du régime des allocations pour perte de gain pour allonger la durée de l'allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital
- Avant-projet de loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches

Les prises de position de la COFF sont disponibles sur son [site Internet](#).

## 5 Relations publiques

### 5.1 Exposés, prises de position publiques et interventions dans les médias

- Communiqué de presse du 20 août 2018
- Anja Wyden Guelpa, Elisabeth Zemp, Nadine Hoch et Patrick Robinson : présentation du modèle de congé parental lors de la réunion du 19 septembre 2018 de l'intergroupe parlementaire « Politique familiale »
- Elisabeth Zemp et Patrick Robinson : présentation du modèle de congé parental à l'occasion de l'assemblée générale de Pro Familia Suisse le 20 novembre 2018
- Divers interviews sur le thème du congé parental, notamment :  
Giuliano Bonoli, Il parere di un esperto, RSI, 19 août 2018 ;  
Anja Wyden Guelpa und Elisabeth Zemp, Familienkommission will Luxus-Elternzeit, SonntagsZeitung, 19 août 2018 ;  
Anja Wyden Guelpa, L'idée d'un congé parental est lancée, La Liberté, 21 août 2018 ;  
Anja Wyden Guelpa, Darum verlangen wir auch nur 38 Wochen Elternzeit – und nicht etwa 160 Wochen, Watson, 22 août 2018.

### 5.2 Contacts avec des services de l'administration et avec le public

- Le secrétariat scientifique de la COFF a traité diverses demandes d'information ou de documentation venues de citoyens, de journalistes ou d'étudiants.
- Il a participé à des échanges réguliers d'informations avec le secteur Questions familiales et le domaine Famille, générations et société de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).
- Il a pris part à une rencontre avec les secrétariats scientifiques d'autres commissions extra-parlementaires.

## 6 Perspectives pour 2019

En 2019, la COFF conduira les travaux suivants :

- Prise de position relative au contre-projet à l'initiative populaire sur le congé de paternité
- Publication de plusieurs notes d'orientation sur des thèmes spécifiques
- Mandat de recherche sur le financement des crèches
- Organisation de la rencontre annuelle avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons
- Coordination du renouvellement intégral des membres de la COFF
- Rédaction de nouvelles lignes stratégiques pour la COFF

## 7 Membres de la COFF en 2018

**Présidente** depuis le 15 juin 2018

**Wyden Guelpa, Anja**, directrice et fondatrice de la société civicLab, administratrice indépendante

**Vice-présidente** jusqu'au 31 juillet 2018

**Pfaffinger, Monika**, Dr. iur., Ass.-Prof., Rechtswissenschaftliche Fakultät, Universität Luzern

**Co-vice-présidents** depuis le 30 octobre 2018

**Bonoli, Giuliano**, Prof. Dr. en politique sociale et administration, vice-directeur et responsable de la chaire de politique sociale à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne

**Hoch, Nadine**, Geschäftsleiterin kibesuisse, Verband Kinderbetreuung Schweiz

### Membres

**Diez Grieser, Maria Teresa**, Dr. phil. I, Fachpsychologin für Psychotherapie FSP, Forschungsleiterin Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste, St. Gallen (*démission fin octobre 2018*)

**Gembler, Nadine**, Leiterin Personal/Ausbildung National Coop (*démission fin décembre 2018*)

**Guggisberg, Dorothee**, Executive MPA, Dipl. Sozialarbeiterin FH, Direktorin Departement Soziale Arbeit, Hochschule Luzern

**Robinson, Patrick**, Dr. agroforestier, porte-parole de la coordination romande des organisations paternelles CROP

**Rosenthal-Rabner, Miriam**, lic. phil., Psychologin FSP, Mediatorin SVM/SDM, LL.B., Supervisorin, Collaborative Professional

**Schumacher, Bernard**, Prof. Dr. en philosophie à l'Université de Fribourg

**Schweighauser, Jonas**, Dr. iur., Advokat, Lehrbeauftragter für Familienrecht an den Universitäten Basel und Zürich

**Theytaz Grandjean, Michèle**, Master en action et politique sociale (HES), assistante sociale et animatrice socio-culturelle, secrétaire générale Pro Familia Vaud

**Widmer, Eric**, Prof. Dr. en sociologie à l'Université de Genève

**Zemp, Elisabeth**, Prof. Dr. med., Unit leader Society, Gender and Health, Schweizerisches Tropen- und Public-Health Institut, Basel

### Représentants de l'administration (avec voix consultative)

**Buscher, Marco**, lic. phil., stellvertretender Leiter Abteilung Bevölkerung und Bildung, Bundesamt für Statistik

**Durrer, Sylvie**, Dr.ès.lettres, linguiste, Directrice Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

**Stampfli, Marc**, Dr. phil., stellvertretender Leiter Geschäftsfeld Familie, Generationen und Gesellschaft, Leiter Bereich Familienfragen, Bundesamt für Sozialversicherungen

## Rapport annuel 2018

### Responsables du secrétariat scientifique (avec voix consultative)

Devaux, Natacha, master en droit (*depuis mars 2018*)

Schlanser, Regula, Master in Public Management und Politik

## 8 Publications de la COFF en 2018

COFF (2018), Connaissances scientifiquement fondées sur les effets du congé parental, du congé maternité et du congé paternité. Revue de la littérature réalisée par le bureau de recherche Interface sur mandat de la COFF, URL :

[https://www.ekff.admin.ch/fileadmin/user\\_upload/ekff/05dokumentation/Elternzeit/Bericht\\_Elternzeit\\_F.pdf](https://www.ekff.admin.ch/fileadmin/user_upload/ekff/05dokumentation/Elternzeit/Bericht_Elternzeit_F.pdf)

COFF (2018), Congé parental : un bon investissement. Arguments et recommandations élaborés sur la base d'études récentes, URL :

[https://www.ekff.admin.ch/fileadmin/user\\_upload/ekff/05dokumentation/Elternzeit/Argumentarium\\_Elternzeit\\_F.pdf](https://www.ekff.admin.ch/fileadmin/user_upload/ekff/05dokumentation/Elternzeit/Argumentarium_Elternzeit_F.pdf)